

Projet | Élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Objet de la réunion | Concertation agricole

Présents |

Organisme	Nom-Prénom	Fonction
Mairie de Trumilly	ALVAREZ Margarita	Conseillère municipale
	DESJARDINS Philippe	Adjoint au maire
	LOBIN Martine	Maire
	MOTTIER Gisèle	Conseillère municipale
Mosaique Urbaine	SUINOT Magali	Urbaniste

Invités:

Nom-Prénom	Activité
DUBREUIL François	Agriculteur retraité
FERRY Armand	Agriculteur
FORTIER Matthieu	Centre équestre
HAZARD Bernard	Agriculteur
LEMONNIER Pierre	Propriétaire terrien
LEROUX Bertrand	Agriculteur
MOMMELE Frédéric	Agriculteur
NOLLE Luc	Agriculteur
RUELLAN-LEMONNIER Brigitte	Propriétaire terrien

Excusés |

Nom-Prénom	Activité
ROLLAND Luc	Agriculteur
VANDOME Thomas	Brasserie St Rieul
ADAMI Alexandre	Espace activités- Beaurain



1^{ère} partie - Échanges et interventions sur le PLU & l'agriculture

- Le PLU ne devrait pas obligatoirement classer les corps de ferme en zone agricole afin de permettre leurs évolutions (notamment le changement de destination). Depuis toujours le monde agricole évolue, le PLU doit rester souple pour permettre ces évolutions. Il ne faut pas figer les choses.
- Il faut penser à l'accessibilité des zones agricoles : aussi bien des bâtiments d'exploitation que des parcelles. Il ne faudrait pas garder des espaces verts ou des parcelles cultivées rendus inaccessibles juste parce qu'il ne faut pas consommer de foncier ou qu'il faut garder des espaces naturels et agricoles.
- Il faut être vigilant à l'évolution de l'urbanisation qui ferme les milieux et qui limite les circulations des engins ou des camions. Par exemple, la brasserie St Rieul doit garder une accessibilité suffisante pour les poids-lourds qui viennent livrer ou récupérer de la marchandise.

2nd partie - Repérage des terrains agricoles sur le cadastre numérique

Tous les exploitants présents ont recensé les terrains qu'ils exploitaient (en location ou en propriété) ou dont ils connaissaient l'exploitant afin d'établir une cartographie des terres utilisées par l'agriculture à ce jour (voir carte page suivante).



